HAL
open science

La séduction du binaire

Henry Tyne, Françoise Gadet

To cite this version:

Henry Tyne, Françoise Gadet. La séduction du binaire. On linguistic change in French: socio-historical approaches Le changement linguistique en français: aspects socio-historiques, Presses Universitaires de Chambéry, pp.55-68, 2012, 978-2-915797-98-5. hal-00713157

HAL Id: hal-00713157

https://hal.science/hal-00713157v1

Submitted on 3 Jul 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA SÉDUCTION DU BINAIRE

Françoise Gadet & Henry Tyne

(Dans : *Le changement linguistique en français : aspects socio-historiques. Etudes en hommage au Professeur R. Anthony Lodge*)

1. Introduction

En relisant aujourd'hui *French : From dialect to standard*, une histoire de la langue française que Lodge fait paraître en 1993, qui l'a fait connaître largement au-delà du cercle des linguistes[1], on est frappé de ce qui apparaît comme de l'ordre de « l'évidence ». La conception de l'histoire de la langue française que Lodge transmet dans cet ouvrage a été tellement diffusée et reprise, sous différentes formes, qu'elle apparaît aujourd'hui incontournable. Il a du même coup contribué à rendre les raisonnements d'ordre sociolinguistique (en un sens large) partie intégrante de la façon ordinaire de concevoir l'histoire de la langue, voire de faire de la linguistique sans négliger le social.

Dans ce chapitre, nous partirons d'un concept présent dans ce livre, la diglossie ou répartition fonctionnelle de variétés au sein d'une même communauté. L'enjeu est de savoir dans quelle mesure on peut élargir cette problématique au-delà de certains moments d'histoire de la langue qu'étudie Lodge (par exemple, 1993 : 94, 148), jusqu'à l'appliquer à la situation actuelle du français, compte tenu de sa variation. Nous nous interrogerons par ce biais sur la place à accorder à l'hétérogène à l'intérieur d'une langue, en considérant différents domaines où son application peut être convoquée.

2. Effets d'un nouveau paradigme dans les sciences du langage

Le travail de Lodge, à la fois sur l'établissement des données et sur leur prise en considération par différentes sous-disciplines des sciences du langage, a participé de la mise en place progressive de ce que l'on peut regarder comme un nouveau paradigme en train d'émerger, avec des échos un peu différés dans la linguistique française.

2.1 Quelques éléments du paradigme émergent

Un premier aspect crucial de ce paradigme concerne une réévaluation des données, quant aux exigences de qualité de leur constitution et quant à leur nature, avec une place décisive accordée aux données vernaculaires (les façons de parler des locuteurs ordinaires dans des conditions ordinaires). Cela concerne avant tout les données orales, mais la question peut aussi être soulevée pour l'écrit. On croise alors un thème sur lequel Lodge a fréquemment insisté dans ses écrits : les histoires de la langue française s'avèrent, probablement davantage que les ouvrages d'historiographie sur d'autres langues, ne tenir compte que, s'il s'agit d'oral, de ce que l'on peut reconstruire des façons de parler des Grands et de la Cour, jamais des gens ordinaires ; et, pour ce qui est de l'écrit, surtout des grands auteurs

[1] La traduction française, éditée dans une collection qui n'est pas spécifiquement dédiée à des travaux universitaires, n'y est certainement pas pour rien, sans compter l'agréable fluidité de l'écriture, bien servie par la traduction de Cyril Veken.

littéraires et de la belle langue plus que des écrits ordinaires[2]. Cette question des données a encore été reprise par Lodge en 2010, sous la forme des processus à l'œuvre, avec l'opposition entre *standardisation* (processus intervenant par le haut, concernant surtout l'écrit) et *koinéisation* (ou processus par le bas, soit les vernaculaires, la langue parlée, les échanges ordinaires). L'historiographie du français s'est beaucoup intéressée à la standardisation, beaucoup moins à la koinéisation[3], et encore moins aux relations entre les deux, inévitables si l'on ne se contente pas de voir les locuteurs ordinaires comme des acteurs passifs des faits langagiers.

Le second élément de ce paradigme émergent concerne la remise à plat d'une compartimentalisation hiérarchisée entre sous-disciplines, dont un effet majeur est que les disciplines historiquement considérées comme étant au cœur de la linguistique, avant tout la phonologie, la morphologie ou la syntaxe, n'auraient pas à connaître d'un éventuel impact des disciplines « appliquées » ou « périphériques », comme la sociolinguistique ou l'acquisition des langues, immanquablement données comme ancillaires. C'est pourquoi ces dernières ont longuement été conçues comme n'intervenant qu'en un second temps, une fois que l'essentiel de la description linguistique a été mise sur pied sans en tenir le moindre compte (cerise sur le gâteau, ou *icing on the cake*). Un effet de cette recomposition disciplinaire est aussi de dé-marginaliser des disciplines comme l'histoire de la langue, la linguistique historique et bien sûr la sociolinguistique, ainsi que des problématiques comme la grammaticalisation, ou les approches qu'on résume sous le nom de *New Philology* (voir Völker, 2009).

Le trait d'union entre les deux éléments du paradigme, qui tous deux impliquent qu'on s'intéresse aux grands corpus, pour les constituer et/ou pour les exploiter, est la place accordée au locuteur, remis au centre de la réflexion linguistique, en tant qu'incontournable producteur de langage et de discours, et en tant qu'il est situé dans un tissu historique et social. Ce nouveau paradigme apparaît ainsi dans la continuité mais parfois aussi en opposition, en tout cas prenant de biais ce qu'il est encore convenu d'appeler sociolinguistique en un sens large[4] (voir Gadet *et al*., 2009), de même que de ce qui ne porte pas d'autre nom que « linguistique appliquée », terme vague englobant en particulier toutes les disciplines du locuteur, censé s'opposer à « linguistique théorique ». Cette dichotomie se trouvera ébranlée, avec bien d'autres.

2.2 Polarité ou continuum ?

Tout l'ouvrage de Lodge (1993) a pour effet d'affirmer le rôle de la variation comme moteur dans l'histoire de la langue, mais nous ne nous saisirons ici que de son dernier chapitre,

---

[2] Il y a certes là une question des données à disposition pour l'historien de la langue. Mais est-ce vraiment la rareté des données orales historiques (et l'absolue nécessité, particulièrement délicate, de les passer au crible) qui s'est avérée le facteur décisif dans le désintérêt constant pour l'ordinaire dans l'historiographie du français ? Voir aussi la note 11.

[3] Ce n'est probablement pas un hasard si ce sont surtout des Anglais (en tous cas des non-Français) qui se sont intéressés au thème de la koinéisation, même à propos du français. L'un des derniers exemples en date est l'ouvrage d'Armstrong et Pooley (2010), qui accordent un rôle déterminant à différents types de *levelling*.

[4] Il y a cependant des raisons pour ne conserver cette dénomination que de façon ciblée, et de lui préférer pour une caractérisation générale le terme *écolinguistique*, ou réflexion concernant le fonctionnement des langues dans leur environnement naturel. Cette perspective évite de privilégier le facteur social au point où le fait la dénomination *sociolinguistique*.

Maintenance of the standard. Il concerne la période moderne et contemporaine et les lignes de force ainsi que les tensions de ce qui peut advenir dans la langue sont alors tracées.

Après avoir interprété l'histoire de la langue française comme un long processus illustrant les quatre phases de Haugen (1966) (sélection des normes, élaboration des fonctions, codification, acceptation), Lodge cherche dans ce dernier chapitre à montrer à quel point la standardisation constitue un état d'équilibre précaire, instable, constamment menacé et à reconstruire. Dans cet équilibre fragile les langues se manifestent comme des produits en tension entre des forces contradictoires (« on-going processes »), les unes les faisant tendre vers l'uniformité (convergence) et les autres vers la différenciation (divergence). Cette représentation en tensions n'est pas sans évoquer l'opposition saussurienne entre la « force d'intercourse » et « l'esprit de clocher »[5], qui pour Saussure constituent des forces sous-jacentes aux produits et aux productions linguistiques.

Tout en partageant les conceptions exposées par Lodge, nous allons poursuivre quelques interrogations ainsi ouvertes à partir de certaines de ses formulations. En effet, pour caractériser la forte distance dans le français contemporain, entre oral et écrit, entre usages formels et informels, entre vernaculaires et standard, Lodge va parler de « diglossie » (1993 : 257). Avec un point d'interrogation, certes (sous-titre : *Conclusion : French diglossia ?* – plus loin, il utilisera les guillemets puis il mettra le terme en doute), mais diglossie. Sa position s'avère d'ailleurs tout sauf figée, et le terme diglossie sera évoqué pour désigner la fin éventuelle d'un processus en cours (« the widening gap » ou le *continnum* « stretched almost to breaking-point », 1993 : 260). Dans ce qui apparaît comme une maturation progressive (Lodge *et al*., 1997 : 29 ; Lodge, 2004), les formulations en continuum sont par la suite privilégiées sur les dichotomies. Ses travaux ultérieurs mettent clairement en avant la complexité des phénomènes relevant de différents ordres, jusqu'à, dans son texte de 2010, un retour réflexif sur ses propres formulations de 1993 (et où, sauf erreur, le terme « diglossie » n'apparaît plus).

Nous allons nous saisir de questions sous-jacentes à cette représentation en termes de diglossie. Elles sont particulièrement complexes, mettant en jeu l'intrication entre plusieurs ordres de faits : les phénomènes linguistiques (auxquels il est désormais habituel de référer en termes de *variables* – eux-mêmes partagés entre faits affichant une dichotomie ou davantage de valeurs), les modalités de leur représentation (prenant ou non la forme de la notion de *variétés* – et si c'est le cas, en deux ou en plusieurs), et la perception par les locuteurs (quels découpages font-ils dans le continuum linguistique ?). La polarité qu'implique la diglossie s'avère ainsi un choix de représentation, qui recouvre une question récurrente en linguistique comme dans la plupart des sciences humaines, celle des frontières : comment représenter les effets de la variation dans la langue ? Les phénomènes eux-mêmes, même ceux qui se présentent en dichotomie, ne se combinent pas toujours harmonieusement, et la dichotomie n'est au mieux qu'une abstraction, venant soulever de sérieux obstacles à la formulation linguistique des variétés (c'est effectivement plus simple sur le plan socio-historique).

[5] Ces termes proviennent de la quatrième partie du *CLG* (« Linguistique géographique »), l'une des plus parcimonieusement commentées, peut-être justement parce qu'elle concerne des processus 'sociolinguistiques' (terme tout à fait anachronique, évidemment absent du *CLG*). Elle montre pourtant un Saussure beaucoup plus conscient de la complexité des faits linguistiques que ne le supposent en général les interprétations qui se contentent de le donner comme le père du structuralisme.

Toutes ces questions, traditionnellement traitées par la sociolinguistique, connaissent actuellement un regain de diffusion par le fait d'être reprises par des linguistes de sensibilités plus formalistes, avec des réflexions auxquelles on réfère sous le nom d'« hypothèse diglossique » (voir Zribi-Hertz, 2011). Dufter *et al*. (2009 : 10) parlent aussi de « internalized diglossia » ou de « pseudo-diglossic approach », au vu du manque d'intérêt pour le social. Une évaluation sociolinguistique de cette perspective ayant été établie d'une façon qui nous semble convaincante par Coveney (2011 ; voir aussi Capeau & Gadet, 2010), ce n'est pas sa critique qui va nous retenir ici, mais les conceptions de la langue qui la sous-tendent (donc, les causes de son succès, ou de leur « inherent attractiveness », pour reprendre le terme de Coveney). Ce n'est donc pas de phénomènes variationnels que nous parlerons, mais de leur relation à la façon dont les usagers acquièrent la langue, la pratiquent au quotidien ou de façon plus exceptionnelle.

L'un des enjeux du débat ainsi engagé entre sociolinguistes et formalistes, enjeu général crucial pour le « paradigme émergent », concerne les modalités d'argumentation dans les sciences du langage, avec une opposition tendancielle entre arguments de nature formelle ou fonctionnelle, et leur éventuelle combinaison.

3. Le tropisme vers le binaire

3.1 Représenter la variabilité sociolinguistique

L'insistance sur l'hétérogène dans la langue situe la sociolinguistique en démarquage de la linguistique formelle, dont le rapport aux données s'est longtemps satisfait des intuitions des locuteurs ou de leur sentiment de la langue (Henry, 2002), avec pour effet de référer à des formes de langue plus proches du standard, dans leur abstraction, que des façons de parler effectives de locuteurs effectifs. Dans une perspective d'histoire de la discipline, il est remarquable à quel point les deux points de vue (réflexion sur les données *vs* modélisation) sont demeurés en autarcie ou en ignorance mutuelle, malgré leur complémentarité. Si chacun de ces points de vue commence à tenir compte de l'autre, il n'y a qu'à s'en réjouir.

Reste alors à voir ce que le (socio)linguiste fait de ce constat d'hétérogénéité et de variabilité, comment il l'explique et quelle place il lui accorde dans la conception de la langue (et éventuellement de la grammaire). A partir de quand considérer qu'on a affaire à des systèmes distincts plus qu'à de la variabilité interne à une même langue ? Si les frontières entre les langues sont fortement réifiées, par les instances politiques comme par les constructions scientifiques (telle est du moins la façon dont s'est construite la linguistique structuraliste et poststructuraliste), il n'en va pas de même pour la variation à l'intérieur d'une langue, où les frontières sont difficiles à assigner et où les locuteurs eux-mêmes n'ont pas toujours conscience, ni qu'ils ne parlent pas toujours de la même façon, ni de leur propre hétérogénéité/instabilité (voir par exemple Adami, 2003). La notion de *variété* est souvent convoquée pour donner corps à cette hétérogénéité : mais fait-elle autre chose que rompre avec l'homogène pour le réintroduire à un niveau inférieur, sans chercher apparemment (ou sans y parvenir) à penser autrement le *variable* et la *variabilité* qui se trouvent à la base de la notion ? (voir Gadet, 2008). Il y a pourtant déjà longtemps que Weinreich *et al*. (1968) avaient appelé à casser le lien souvent pris comme allant de soi entre structuration et homogénéité. Ici encore, on ne peut que se réjouir si les perceptions changent, chez les locuteurs comme chez les linguistes.

Si les variétés sont appréhendées en dichotomie, la notion de diglossie (Ferguson, 1959, réélaborée par Fishman, 1967) semble pouvoir s'appliquer. Elle avait été conçue à l'origine pour traiter de situations à répertoire verbal bipolaire parce que scindé, distribuant deux langues selon les fonctions qu'elles assurent, « + prestige » (variété haute) ou « - prestige » (variété basse) – ce qui suppose évidemment l'identification de langues ou de variétés, sélectionnées par le domaine d'utilisation générant lui-même le degré de prestige. Le point décisif concerne ainsi les circonstances d'usage, beaucoup plus que les traits formels en jeu.

Le concept de diglossie s'applique-t-il au français ? Un seul des exemples classiques de Ferguson et Fishman mettait en jeu le français, Haïti (diglossie français/créole) ; ce qui ne veut évidemment pas dire que ce serait la seule situation où le français se trouverait en diglossie à travers le monde, et la question a été souvent soulevée pour les français d'Afrique. Mais les initiateurs du concept se seraient bien gardés de dire « le français », option qui laisse entendre que l'unité et l'homogénéité de la langue irait de soi, bien qu'il y ait là un objet d'interrogation constant pour les sociolinguistes et les descripteurs de la variation. Ainsi, la question devient : au-delà des situations sociolinguistiques des français postcoloniaux, peut-on étendre cette notion aux variétés européennes (zone du berceau), dont le français hexagonal ?

3.2 Oral/écrit : de bons candidats pour représenter la dichotomisation ?

Le premier candidat qui se présente est l'opposition entre oral et écrit : premier candidat, car c'est la seule dichotomie reposant sur des assises matérielles, dont les évolutions particulières semblent pouvoir aboutir à une séparation diglossique (Haugen, 1966). Sans revenir sur le débat entre ceux qui regardent l'opposition comme une conséquence de la différence de médiums et ceux qui y voient surtout des effets liés aux contraintes spécifiques de chacun des modes de production (voir Street, 1995)[6], on peut la considérer avant tout comme fonction de l'histoire de la mise en place progressive du code écrit, de ses règles et de ses contraintes (Lodge, 1993).

À partir des études sur le français parlé montrant les différences de modes d'organisation discursive, on s'est demandé s'il était possible de considérer qu'il s'agissait de « langues à part »[7]. Blanche-Benveniste (1996) a clairement récusé cette position, qui néglige, dans une société de littéracie moderne, les travaux d'anthropologie de la communication sur les effets cognitifs des modes de production (dans la tradition de Goody – par exemple 1986, prolongée par exemple par Street, 1995). L'effet linguistique de distance communicative s'observe dans des caractéristiques typiquement associées à oral et écrit (par exemple, Chafe, 1982 les oppose sous les angles de « integration » et « involvement »). Cette catégorisation ne prétend pas résumer ces modes de production, mais vise des fins

[6] Gumperz (entre autres, 1982) se demande dans quelle mesure, dans nos sociétés à organisation institutionnelle et bureaucratique complexe, il y a des activités que nous aurions totalement le choix d'effectuer soit par oral soit par écrit. Est-ce que l'activité même ne dicte pas la façon de l'accomplir, et avant tout le choix du canal ?

[7] On se souvient de la question de Moreau (1977) : « Oral et écrit : deux langues différentes ? ». Déjà Queneau s'interrogeait en 1965 sur le « néo-français », bel exemple de cas où la littérature s'est avérée en avance sur la réflexion linguistique, car il a contribué à attirer l'attention sur des questions qui à l'époque n'intéressaient que fort peu de linguistes (avec quelques exceptions comme Aurélien Sauvageot, à qui d'ailleurs Blanche-Benveniste rend régulièrement hommage dans ses textes).

pratiques : *oral* renvoie à une conception typique de l'oral dans son élaboration informelle, spontanée, immédiate ; *écrit* à une conception typique de l'écrit en termes d'élaboration formelle, planifiée, distante (Koch & Œsterreicher, 2001, qui suivent cette problématique depuis qu'a été formulée la distinction entre *medium* et *conception*). Malgré la distance qui les sépare, oral et écrit ont bien les mêmes bases linguistiques. L'approche fonctionnelle de la grammaire a notamment montré que la disponibilité des formes employées n'est pas la même selon le type de production (Biber, 1988), donnant ainsi un point de départ pour l'étude de la variation stylistique, largement façonnée par les modalités de communication : c'est l'accès différentiel des locuteurs à la variation offerte par la langue (c'est-à-dire le fait de participer d'un grande nombre de situations de communication), pouvant s'associer à des caractérisations sociales, qui ouvre la palette stylistique. Celle-ci n'est pas faite de deux codes opposés, oral *vs* écrit, mais d'un ensemble d'éléments largement partagés des deux codes, dont la fréquence et les contraintes particulières varient en fonction d'autres critères.

Du point de vue des modalités de production et des caractéristiques linguistiques et discursives, les deux macro-étiquettes *écrit formel* et *oral informel* accompagnent bien l'opposition, tout aussi pratique, entre *formel* et *informel*, retenue pour le style où certaines méthodologies ont eu tendance à réifier une conception en termes de paires (formel *vs* informel ; soutenu *vs* relâché). De fait, si chacune des oppositions apparaît problématique si on voulait l'appliquer à *toutes* les productions orales ou écrites, elles permettent néanmoins de visualiser les pôles abstraits et les types de différences entre un oral prototypique et un écrit prototypique. Donc la perméabilité des deux codes, qui ne conduit apparemment pas les usagers à penser qu'ils ont changé de système, confirme que ce n'est pas la distance formelle entre deux pôles, aussi grande soit-elle (et même si l'écrit pratiqué à l'école, par exemple, est imprégné d'« hyper-standard », se démarquant du français ordinaire par la persistance de certains phénomènes), qui entraînerait l'adéquation du qualificatif de diglossie, mais la répartition fonctionnelle.

3.3 Enseignement/apprentissage du français langue seconde ou étrangère : la variation comme « problème »

Comme le formule bien Sinclair (2004 : 274), du point de vue de l'enseignant, « variation is a nuisance »[8]. Cependant, il insiste en même temps sur le fait qu'il s'agit d'un trait fondamental du langage, incontournable et à ce titre méritant d'être pris en compte dans l'enseignement. On sait bien qu'il est impossible de tout enseigner d'une langue (maternelle ou étrangère) et qu'on finit par enseigner *un* français, avec l'idée de le complexifier au fil de l'apprentissage. Valdman, par exemple (entre autres, 2000) a proposé de prendre en compte des paramètres de différents ordres pour intégrer la variation dans l'apprentissage. Il plaide pour l'incorporation « prudente et réfléchie » de la variation linguistique dans l'enseignement du FLE, définissant une « norme pédagogique » qui conduit à rechercher une voie entre un français standard puriste (par exemple, l'inversion dans les interrogatives) et un langage certes plus proche des productions natives, mais pragmatiquement difficile à maîtriser (comme des interrogatives par intonation).

[8] Décidément, la variation gêne beaucoup de monde : « For those who are willing to think about grammar as an algorithmic device […] variation might appear as a rather unwanted facet of *parole*, impeding the discovery of interesting generalizations » (Dufter *et al.*, 2009 : 1).

Ainsi, si l'accès aux langues étrangères telles qu'elles sont abordées dans un contexte guidé-type ne se limite pas à un langage tout à fait homogène (surtout avec l'approche communicative et le recours à des documents authentiques – Duda & Tyne, 2010), les styles auxquels les apprenants sont exposés (et surtout ceux qui sont susceptibles d'être didactisés) se situent souvent vers le pôle formel (Lodge *et al*., 1997 : 14) : romans, extraits de films, textes journalistiques, conférences, journaux télévisés… ; mais aussi exercices de grammaire standard. Il est d'ailleurs peu probable que les productions attendues d'élèves dans un dispositif d'apprentissage guidé classique, au-delà des requis scolaires, soient autres que standard voire formelles. Ainsi, la palette variationnelle de l'apprenant tend vers une autre composition que celle du natif qui vit dans la langue et dont l'accès premier à la langue se fait à travers des situations ordinaires, et la nécessité d'y introduire du « non standard » est notamment motivée par des exigences pragmatiques et sociolinguistiques bien précises (par exemple, lors d'un séjour linguistique – voir l'exemple de l'effacement du *ne* de négation exposé par Regan, 1995).

De fait, le français ordinaire (*colloquial French* chez Ball, 2000 qui a le mérite, rare en didactique comme en linguistique, d'en offrir une présentation pour apprenants anglophones[9]) peut sembler, aux yeux de l'apprenant (voire de l'enseignant), constituer une variété autre, tant elle paraît éloignée du français auquel sont confrontés les apprenants[10] en contexte guidé. De plus, la manière de présenter la langue cible découpée en registres ou niveaux de langue, qu'il s'agisse de dictionnaires ou de manuels destinés aux apprenants (voir Boutet & Gadet, 2003, qui parlent surtout de langue maternelle) semble avoir pour effet de renforcer cette séparation avec, par exemple, une insistance sur des formes marquées comme dans des séries d'items lexicaux en opposition (voir Tyne, 2004 : 34-35). Mais il apparaît difficile de réduire la langue française à une telle catégorisation binariste, devant la complexité finement étalonnée des situations auxquelles sont confrontées les locuteurs ordinaires, qui génère une diversité des formes elle-même exploitée de façon souple et tout sauf monolithique par le natif.

3.4 Bilinguisme dans une seule langue ?

L'effet de loupe sur les deux extrêmes du continuum variationnel, produit par la présentation orientée de la langue (règles de l'écrit et grammaire prescriptive), va dans le même sens que des conceptions formalisantes de linguistes pour lesquels ce qui se manifeste comme variation correspondrait à une alternance entre deux systèmes distincts, deux grammaires (voir par exemple Rowlett, 2007 : 9 pour qui « two distinct grammatical systems co-exist, each with its own properties, in a situation of diglossia »). Une sorte de bilinguisme interne à la langue (voir le titre de Coveney, 2011, dans ce que l'on peut lire comme une critique).

---

[9] Ball (2000) ne conçoit pas le français comme une diglossie : « there is a gradient rather than a sharp transition from one division to the other » (p. 3), « it is not the case that 'popular French grammar', 'colloquial French grammar' or 'literary French' are complete, well-defined and self-sufficient systems […] Many grammatical features are common to all levels » (p. 4). Et les frontières sont qualifiées de « permeable or fuzzy » (p. 5).

[10] Parmi les commentaires d'étudiants face à des tâches de transcription de la langue parlée collectés dans Tyne (2009) on trouve, par exemple : « I had a real shock when I first realised that the French I spoke was not really French at all ».

Le fait de supposer deux systèmes distincts chez le monolingue n'implique pas que ceux-ci soient nécessairement séparés au niveau du traitement par le locuteur (cf. les bilingues « conventionnels » – Grosjean, 1989 ; Cook, 1992), même si la relation entre systèmes sur le plan psycholinguistique demeure encore assez mal connue (gestion indépendante des deux, stockage commun, ou mélange – Harley 2001 : 133). Mais on peut alors se demander si certains faits avérés chez les bilingues conventionnels (voir Ben-Zeev 1977 ; Cook, 1992, 1997) se manifestent également pour les monolingues qui posséderaient, selon l'hypothèse diglossique, deux grammaires distinctes. Par ailleurs, les notions existantes de « grammaire polylectale » ou « panlectale » rendent compte de ce que la variation est présente dans la compétence même d'un locuteur, avec une asymétrie entre compréhension et production, attestant que les différentes formes d'une langue participent de la compétence globale du locuteur dans un système complexe produit de la multitude de contacts sociaux différents auxquels il a été soumis.

Travaillant sur le bilinguisme d'un point de vue sociolinguistique, Gardner-Chloros (1995) souligne que chez les bilingues la répartition des fonctions et des formes est rarement tranchée ou dichotomique (elle parle par exemple d'« intermediate codes » et « intermediate phenomena »), et l'emploi du terme diglossie ne prendrait ici sens qu'à un niveau tout à fait théorique. Elle questionne alors l'idée de séparation entre deux systèmes étanches, et propose de considérer les options linguistiques du bilingue en termes de « style-shifting », selon un fonctionnement que l'on pourrait rapprocher de celui du monolingue disposant de la souplesse diaphasique.

La réflexion sur les bilingues et les effets des contacts de langue vient ainsi conforter, en tenant compte de réflexions à la fois sociolinguistiques et psycholinguistiques (voir aussi Franceschini, 2004), les interrogations ouvertes à d'autres niveaux. L'opposition fondamentale apparaît alors de nouveau comme étant fonction de la granularité avec laquelle les phénomènes sont pris en compte, entre modélisations abstraites et complexité souple et modulable du réel. L'hypothèse d'un français fait de deux systèmes distincts en diglossie repose davantage sur les exigences des descriptions de systèmes grammaticaux que sur le fonctionnement du langage chez les locuteurs tel qu'on peut l'observer : si on a affaire à deux langues qui sont facilement séparables sur le plan formel, on trouve normal de parler de deux systèmes. En revanche, lorsqu'il s'agit de deux systèmes supposés opérer à l'intérieur d'une même langue, on essaie de découper le tout selon les armes descriptives dont on dispose. On n'en est certainement pas à rééditer le *Au secours, je suis monolingue et francophone !* de Petit (1992), à la lumière de l'hypothèse diglossique, sous le nouveau titre *Les monolingues francophones sont tous bilingues !* …

4. Conclusion

Si l'on devait regarder le français comme une langue en diglossie interne, il faudrait établir d'où lui viendrait cette particularité[11], les autres langues connaissant aussi en général une langue de la rue et une langue de l'école (pour faire vite), qu'elles n'opposent pas forcément

[11] Lodge dénonce souvent la façon dont les histoires de la langue française écrites par des Français baignent dans la certitude du destin exceptionnel de cette langue, en même temps qu'elles sont imprégnées de téléologisme (voir par exemple 1993 : 3 *et seq ;* ou 2010 : 7 où il parle de « sortir le français du ghetto de l'unicité »). Aussi est-il amusant de voir apporter de l'eau à ce vieux moulin par des linguistes provenant d'un tout autre horizon.

de façon similaire. Que des grammairiens formalistes, après une longue période de déni ou de désintérêt qui n'admettait que l'intuition comme voie d'accès aux faits linguistiques, reconnaissent enfin le rôle de la variation et en viennent à la rechercher dans des corpus, c'est forcément une bonne chose pour la théorie syntaxique et pour les sciences du langage. Qu'un élargissement des données englobe désormais des phénomènes non-standard, c'est forcément une bonne chose. Mais, au-delà de la diglossie qui n'a pas pour objet une telle représentation, a-t-on vraiment avancé sur la question de représenter ou de modéliser cette variation ? Il y a d'ailleurs lieu de s'interroger sur ce qui dans ce terme a pu tant séduire des grammairiens formalistes, plus prompts à modéliser l'organisation interne abstraite de la faculté de langage (privilégiant l'interface avec la cognition) qu'à décrire les caractéristiques historiques, sociales et écolinguistiques des langues. Est-ce le *deux ?* le non-un ? la dichotomie ? (voir Gadet & Varro, 2006). Ils ne retiennent de fait que le binaire, s'intéressant à des formes et jamais à des usages et à des répartitions fonctionnelles : un simple emprunt métaphorique, en somme.

Nous avons vu que pour certains domaines, il peut être utile pour des raisons d'efficacité pratique, ou par contrainte de méthodologie binariste, d'estomper la réalité complexe du terrain au profit de représentations simplifiées. Ce n'est pourtant pas dans l'objet même que se situe la perspective de dichotomie ou de gradience, mais dans le niveau de granularité pertinent pour l'analyse, comme on dit d'un &lm qu'il est en noir et blanc malgré la palette des dégradés de gris. En fait, la diglossie bichrome de Ferguson et Fishman ne concerne pas vraiment la situation du français actuel, et particulièrement pas celle du français hexagonal, seul objet de l'intérêt de Lodge qui n'a affaire ni à un français tout court, ni à du français tous azimuts. Si la diglossie peut mériter une place dans l'arsenal des outils utiles pour la description du français, c'est soit dans des discussions de périodes antérieures de l'histoire du français (Auer, 2005), soit pour caractériser certaines situations hors de France. Mais il est moins clair de saisir ce qu'il y a à gagner à en faire une caractérisation générale du français, ni d'un point de vue empirique, ni même d'un point de vue de théorie syntaxique. Loin qu'on ait ainsi contribué à « bridge the gap » entre les deux perspectives difficiles à concilier, décrire le fonctionnement précis de faits de variation ou modéliser le système de la langue (Dufter *et al.*, 2009), on est alors complètement entraîné du côté formaliste, sans gain du côté de ce que les locuteurs engagent avec la souplesse de la langue.

BIBLIOGRAPHIE

ADAMI, H. (2003) Les francophones parlent-ils tous la même langue ? *Le français dans le monde,* juillet 2003 (Vers une compétence plurilingue): 47-53.

ARMSTRONG, N & POOLEY, T. (2010) *Social and Linguistic Change in European French*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.

AUER, P. (2005) Europe's sociolinguistic unity, or: A typology of European dialect/standard constellations. In: N. Delbecque, J. Van de Auwera & D. Geeraerts (éds.) *Perspectives on Variation: Sociolinguistic, Historical, Comparative*. Berlin: Mouton, 7-42.

BALL, R. (2000) *Colloquial French Grammar*. Oxford: Blackwell.

BEN-ZEEV, S. (1977) The influence of bilingualism on cognitive strategy and cognitive development. *Child Development*, 48: 1009-1018.

BIBER, D. (1988) *Variation Across Speech and Writing*. Cambridge: Cambridge University Press.

BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997) *Approches de la langue parlée en français*. Paris: Ophrys.

BOUTET, J. & GADET, F. (2003) Pour une approche de la variation linguistique. *Le français d'aujourd'hui*, 143: 17-24.

CAPPEAU, P. & GADET, F. (2010) Transcrire, ponctuer, découper l'oral. Bien plus que de simples choix techniques. *Cahiers de linguistique*, 35/1: 187-202.

CHAFE, W. (1982) Integration and involvement in speaking, writing, and oral literature. In: D. Tannen (éd.) *Spoken and Written Language: Exploring Orality and Literacy*. Norwood, New Jersey: Ablex, 35-53.

COVENEY, A. (2011) A language divided against itself? Diglossia, codeswitching and variation in French. In: F. Martineau & T. Nadasdi (éds.) *Le français en contact. Hommages à Raymond Mougeon,* coll. « Voies du français ». Québec: Presses de l'Université Laval, 51-85.

COOK, V. (1992) Evidence for multicompetence. *Language Learning*, 42: 557-591.

COOK, V. (1997) The consequences of bilingualism for cognitive processing. In: A. de Groot & J. Kroll (éds.) *Tutorials in Bilingualism: Psycholinguistic Perspectives*. Mahwah, New Jersey: Erlbaum, 279-299.

DUDA, R. & TYNE, H. (2010) Authenticity and autonomy in language learning. *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 92: 87-106.

DUFTER, A., FLEISCHER, J. & SEILER, G. (2009) Introduction. In: A. Dufter, J. Fleischer & G. Seiler (éds.) *Describing and Modelling Variation in Grammar*. Mouton de Gruyter, 1-18.

FERGUSON, C. (1959) Diglossia. *Word*, 15: 325-40.

FISHMAN, J. (1967) Bilingualism with and without diglossia, diglossia with and without bilingualism. *Journal of Social Issues*, 32: 29-38.

FRANCESCHINI, R. (2004) Weshalb brauchen Linguisten mehrsprachige Sprecher ? *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 9.2: 105-24.

GADET, F. (2008) Les français « marginaux » dans une perspective dialinguistique. In: L. Baronian & F. Martineau (éds.) *Le français d'un continent à l'autre*. Québec: Presses de l'Université Laval, 171-91.

GADET, F., COVENEY, A., DALBERA, J.-P., FATTIER, D. & LUDWIG, R. (2009) Sociolinguistique, écologie des langues, *et cetera*. *Langage et Société*, 129: 121-135.

GADET, F. et VARRO, G. (éds.) (2006) Le scandale du bilinguisme (introduction au numéro spécial). *Langage et Société*, 116: 9-28.

GARDNER-CHLOROS, P. (1995) Code-switching in community, regional and national repertoires: the myth of discreteness of linguistic systems. L. Milroy & P. Muysken (éds.) *One Speaker, Two Languages: Cross-Disciplinary Perspectives on Code-switching*. Cambridge: Cambridge University Press, 68-89.

GOODY, J. (1986) *The Logic of Writing and the Organization of Society*. Cambridge: Cambridge University Press.

GROSJEAN, F. (1989) Neurolinguists, beware ! The bilingual is not two monolinguals in one person. *Brain and Language*, 36: 3-15.

GUMPERZ, J. (1982) *Discourse Strategies*. Cambridge: Cambridge University Press.

HARLEY, T. (2001) *The Psychology of Language: From Data to Theory*. Hove, East Sussex: Psychology Press.

HAUGEN, E. [1966] (1972) Dialect, language, nation. In: J. Pride & J. Holmes (éds.) *Sociolinguistics*. Harmondsworth: Penguin.

HENRY, A. (2002) Variation and syntactic theory. In: J. Chambers, P. Trudgill & N. Schilling-Estes (éds.) *The Handbook of Variation and Change*. Maiden, Massachusetts-Oxford: Blackwell, 267-282.

KOCH, P. & ŒSTERREICHER, W. (2001) Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache/Langage parlé et langage écrit. *Lexikon der Romanistischen Linguistik* 1/2, Tübingen: Max Niemeyer Verlag, 584-627.

LODGE, R. Anthony (1993) *French: From Dialect to Standard*. London: Routledge (traduction française de C. Veken publiée par Fayard).

LODGE, R. Anthony (2004) *A sociolinguistic History of Parisian French*. Cambridge: Cambridge University Press.

LODGE, R. Anthony (2010) Standardisation, koinéisation et l'histoire du français. *Revue de Linguistique Romane*, 74: 5-26.

LODGE, R. Anthony, ARMSTRONG, N., ELLIS, Y. & SHELTON, J. (1997) *Exploring the French Language*. London: Arnold.

MOREAU, M.-L. (1977) Français oral et français écrit: deux langues différentes ? *Le français moderne*, 45.3: 204-42.

PETIT, J. (1992) *Au secours, je suis monolingue et francophone !* Reims: Presses universitaires de Reims.

QUENEAU, R. (1965) *Bâtons, chiffres et lettres*. Paris: Gallimard.

REGAN, V. (1995) The acquisition of sociolinguistic native speech forms. Effects of a year abroad on second language learners of French. In: B. Freed (éd.) *Second Language Acquisition in a Study Abroad Context*. Amsterdam: John Benjamins, 245-67.

ROWLETT, P. (2007) *The Syntax of French*. Cambridge University Press.

SAUSSURE, F. de [1916 publié par C. Bally & A. Séchehaye] (1972), *Cours de linguistique générale*. Paris: Payot.

SINCLAIR, J. (2004) New evidence, new priorities, new attitudes. In: J. Sinclair (éd.) *How to Use Corpora in Language Teaching*. Amsterdam: Benjamins, 271-299.

STREET, B. (1995) *Social Literacies*. London and New York: Longman.

TYNE, H. (2004) Le style en français langue seconde: vers un regard sociolinguistique. *Langage et Société*, 109: 31-52.

TYNE, H. (2009) Corpus oraux par et pour l'apprenant. *Mélanges CRAPEL*, 31: 91-132.

VALDMAN, A. (2000) Comment gérer la variation dans l'enseignement du français langue étrangère aux États-Unis. *The French Review*, 73/4: 648-66.

VÖLKER, H. (2009) La linguistique variationnelle et la perspective intralinguistique. *Revue de Linguistique Romane*, 73: 7-76.

WEINREICH, U., LABOV, W. & HERZOG, M. (1968) Empirical foundations for a theory of language change. In: W. Lehmann & Y. Malkiel (éds.) *Directions for Historical Linguistics*. Austin: University of Texas Press, 95-195.

ZRIBI-HERTZ, A. (2011) Pour un modèle diglossique de description du français: quelques implications théoriques, didactiques et méthodologiques. *Journal of French Language Studies*, 21.3: 231-256.